

RF PREFECTURE DU PAS DU CALAIS
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 05/07/2023 062-216208694-20230703-DE_2023_24-DE

République française
Département du Pas-de-Calais
COMMUNE DE WAILLY

Séance du lundi 03 juillet 2023

Date de la convocation: 29/06/2023

Membres en exercice :
15

L'an deux mille vingt-trois et le trois juillet l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Mickaël AUDEGOND,

Présents : 9

Présents : Mickaël AUDEGOND, Colette NOURRY, Dominique
LEFEBVRE, Franco GRACEFFA, Frédéric PONTHEUX,
Jean-Marc CLABAUX, Gaëtane DELATTRE, Gautier MOERMAN,
Lydie NOIRET

Votants : 9

Représentés :

Excusés : Henri MACE, Didier LETERME, Jérémy PRONIEZ,
Ingrid LORIDANT, Nathalie BART, Martine CAPPON

Absents :

Secrétaire de séance : Franco GRACEFFA

DE_2023_24 - Objet : Accord autorisant Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental pour l'installation d'une aire de jeux.

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Wailly souhaite continuer la
réhabilitation de son centre bourg initié lors du mandat précédent en achevant ce vaste
projet global par la reprise totale de la place du village.

Pour compléter cette requalification, un projet de réfection de l'aire de jeux pour enfants
rue de Pas est prévu pour l'année 2023.

Il propose donc à l'Assemblée délibérante de l'autoriser à solliciter une demande de
subvention auprès du Conseil Départemental, dans le cadre du FARDA, pour
l'installation de l'aire de jeux "Les petits Leux".

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le
Maire à solliciter une demande de subvention auprès du Conseil Départemental, dans
le cadre du FARDA, pour l'installation de l'aire de jeux "Les petits Leux".

Le Conseil municipal, autorise également Monsieur le Maire à effectuer l'encaissement
de cette subvention.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20___ et publié ou notifié le ___ / ___ / 20___
--

